



A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 19 octobre 2018

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 25 octobre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je voudrais porter un point à l'ordre du jour du Conseil du 25 octobre 2018 :

- Demande d'engagement du Collège à soutenir l'asbl Lire et Écrire afin de permettre la réouverture d'une antenne à Bertrix

Vous trouverez en page 2 quelques explications complémentaires relatives à ce point.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE

Demande d'engagement du Collège à soutenir l'asbl Lire et Écrire afin de permettre la réouverture d'une antenne à Bertrix

Durant la campagne, l'asbl Lire et Écrire Luxembourg interpellait les différentes listes en lisse sur la Commune de Bertrix et ailleurs dans la Province.

Durant la rencontre du 26 septembre, les représentants des trois listes bertrigeoises se sont accordés sur l'intérêt de disposer d'une antenne de Lire et Écrire à Bertrix, et de mettre tout en œuvre pour permettre son retour au sein de notre commune.

Il faut donc sans attendre renouer les contacts avec l'asbl afin :

- de planifier la réouverture d'une antenne sur la Commune de Bertrix,
- d'évaluer les besoins pour cette réouverture (locaux, personnel, etc)
- de budgétiser les moyens financiers nécessaires.

Il conviendrait aussi de réunir les différents acteurs concernés (CPAS, Plan de Cohésion sociale, Collège) afin de les sensibiliser à la problématique et dégager des fonds pour la sensibilisation et la formation du personnel de première ligne.

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL,

Attendu que 10 % des adultes en Belgique ont des difficultés pour lire et écrire,

Attendu que la commune de Bertrix n'échappe pas à cette problématique,

Considérant qu'il est nécessaire de réduire le nombre de personnes touchées par ce fléau en soutenant l'asbl « Lire et Écrire », acteur principal en matière d'alphabétisation en Province de Luxembourg,

Considérant les engagements pris dans le sens du soutien à l'asbl « Lire et Écrire » par l'ensemble des groupes politiques durant la campagne électorale,

Après en avoir délibéré,

le Conseil invite le Collège communal à prendre à bras le corps cette problématique et à contacter sans tarder « Lire et Écrire » afin d'analyser les modalités pour son retour sur le territoire communal.